

HARCÈLEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL : PRÉVENIR ET FAIRE FACE

SECTEURS PUBLIC, ASSOCIATIF ET PRIVÉ

Programme

1. Caractériser et définir le sexisme et le harcèlement

- S'approprier le cadre juridique
- Différencier les différentes notions
- Repérer les comportements à risque : du manager, du collaborateur, les différences culturelles
- Conséquences psychosomatiques du harcèlement au travail/agissements sexistes : physique, psychique, troubles du comportement

2. Prévenir le harcèlement et les agissements sexistes

- Les mesures réglementaires : convention collective, règlement intérieur, rôles de l'employeur et du référent
- Les outils de communication
- Les mesures organisationnelles
- Les mesures individuelles
- Les différents acteurs pouvant intervenir dans ce domaine

3. Procédure en cas de situation déclarée

- Écouter avec bienveillance et neutralité
- Recueillir les faits, les preuves et des témoignages écrits
- Déclencher les procédures adéquates
- Comportements à adopter et erreurs à éviter

Référence

7.1.